

Les bâtiments de l'Ecole Normale de Huy, ancien Lycée Royal pour Jeunes Filles

Rue Grégoire Bodart
1963 – Architecte Wilhem



Dossier réalisé par Laurent Brück
Mémo-Huy
Journées du Patrimoine en Wallonie
9 et 10 septembre 2006

Une école pour jeunes filles, c'est toute une histoire...

L'emplacement de l'actuelle *Ecole normale* trouve son origine dans l'ordre des *Ursulines*, fondé au milieu du 16^e siècle. « Spécialisées » dans l'enseignement des jeunes filles », les Ursulines s'installent à Liège en 1614, dans le contexte de la contre-réforme catholique initiée par le concile de Trente. Un couvent est autorisé à s'ouvrir à Huy en 1638, plus ou moins à l'emplacement de l'actuelle école normale, entre la rue des Augustins et la Promenade de l'Île (la propriété était cependant plus grande qu'actuellement, s'étendant au-delà de l'actuelle rue Grégoire Bodart). Très vite, le monastère comprend différents corps de logis : une église, la maison des religieuses, un noviciat, un pensionnat, une école dominicale ainsi qu'une demeure pour des dames et demoiselles vivant de leurs revenus personnels. A cela s'ajoute une exploitation agricole avec potager, verger, brasserie, boulangerie, pressoir à huile... « Les Ursulines se consacraient essentiellement à l'éducation chrétienne des jeunes filles à qui elles inculquaient les principes de base d'une culture raffinée.¹ » (l'éducation des garçons était quant à elle assurée par deux ordres religieux masculins : les *Jésuites* et les *Augustins*). Le programme scolaire se limitait à enseigner les bases de lectures, écriture, calcul, ainsi que des travaux ménagers, les bonnes mœurs et les règles pour bien prier Dieu. « Ce programme peu ambitieux était en rapport avec les connaissances des religieuses et conforme aux minces exigences pédagogiques de l'époque concernant l'instruction des filles.² L'école dominicale accueillait les moins favorisées retenues au travail en d'autres temps³ afin de former les servantes et pauvres filles en la doctrine chrétienne et la crainte de Dieu.⁴ »

Suite à la révolution française et à l'annexion des territoires de la Principauté de Liège à la France, la communauté des *Ursulines* doit abandonner son couvent en 1797 et s'expatrier. La propriété est rachetée en 1798 par J.R. Nicolet pour un montant de 96 000 Frs. L'église du couvent est abattue 30 ans plus tard. Le complexe devient ensuite propriété de la famille des comtes de Borchgrave.

« L'instruction des filles fut très négligée sous le royaume indépendant de Belgique. (...) En effet, si les garçon bénéficiaient d'un *Collège Communal* (depuis 1814), d'une *Ecole Moyenne* (depuis 1852) et du *Collège Saint-Quirin*, rien de similaire n'existait à ce degré pour les filles. Elles avaient seulement le droit à l'enseignement primaire et avaient le choix entre trois écoles communales (une payante et deux gratuites) et trois écoles privées. C'est l'*école primaire payante* qui se transformera finalement en *Ecole moyenne* pour filles⁵ », peut-être dans les années 1850.

« En 1867, cette *école primaire payante* s'installe rue l'Apleit, dans un bâtiment acheté par la ville en 1860. Elle remplaçait, dans ce local, l'*école primaire gratuite* qui, trop à l'étroit pour son nombre d'élèves, déménageait dans les bâtiments de l'ancien couvent des *Capucins*.⁶ » Notons que le bâtiment de la rue l'Apleit existe toujours : après avoir abrité le commissariat de police, il abrite à présent une crèche pour enfants.

¹ Huy - Trésors d'art religieux, 1984

² La Gazette de Huy du 1^{er} juin 1963

³ Huy - Trésors d'art religieux, 1984

⁴ Alice Housiaux-Dubois, 1985, p.152, citant R. Dubois, 1910, Les rues de Huy

⁵ Alice Housiaux-Dubois, 1985

⁶ Alice Housiaux-Dubois, 1985, p.153

En 1874, l'école devient *Institut communal de Demoiselles* et est subsidiée comme une école primaire « à programme développé ». En 1879, elle passe définitivement au second degré et devient *l'Ecole Moyenne Communale de Filles*, subsidiée par la Ville, la Province et l'Etat. A l'époque, une seule année d'enseignement secondaire est organisée.

« On ne peut réellement parler d'enseignement moyen pour filles à Huy qu'à partir de 1881. La loi du 15 juin de cette année décidait de créer, dans chaque province, un certain nombre d'athénées, d'écoles moyennes de garçons et de filles. Le Conseil Communal demanda l'institution à Huy d'un *Athénée Royal* et d'une *Ecole Moyenne de Filles*. » La nouvelle école créée est en fait l'ancienne *Ecole Moyenne Communale*, dont le personnel est maintenu en place. Les frais de fonctionnement incombant pour un tiers à la Commune et pour les deux tiers à l'Etat, les frais de matériel et de bâtiments incombant exclusivement à la Commune.

Vu l'inadéquation du bâtiment de la rue l'Apleit, la construction d'un nouvel établissement est recommandée par l'inspection dès 1881, sans suite dans l'immédiat si ce n'est quelques adaptations apportées aux locaux existants. Une *section moyenne supérieure* est créée en 1884 pour préparer les élèves aux examens d'admission aux *sections normales de régente*. En 1886, afin de répondre aux exigences ministérielles et d'installer *l'Ecole Moyenne Communale pour Jeunes Filles* dans de meilleures conditions, la Commune rachète finalement contre une somme de 175 000 Frs la propriété de Borchgrave, se composant d'un parc arboré agrémenté de parterres et de bassins, d'un hôtel particulier de style néoclassique (voir la photo) et de diverses dépendances. L'ancien couvent avait en effet été profondément transformé, si pas totalement reconstruit, après son rachat au début du 19^e siècle.

Le site des Ursulines retrouve ainsi sa destination primitive, même s'il n'y a pas de filiation directe entre l'Ecole moyenne et l'ancienne institution religieuse. Il fallut toutefois encore attendre 1888 pour que les jeunes filles puissent s'installer dans leurs nouveaux locaux : l'Athénée ayant été détruit dans un incendie en 1885, ses cours se donnèrent provisoirement dans les locaux nouvellement acquis jusqu'à cette date. En 1889, la Ville y crée par ailleurs un pensionnat communal (qui sera supprimé en 1920).

En 1888, la Ville décide de créer un lotissement dans l'ancien potager de la propriété. Une nouvelle rue de 10 mètres de large est ouverte entre la rue des Augustins et la Promenade de l'Ile ; des parcelles à bâtir y sont vendues. D'abord dénommée *rue du Théâtre*, la rue a été rebaptisée en 1892 pour honorer le *Bourgmestre Grégoire-Bodart*, président honoraire du tribunal de 1^{ère} instance et décédé en 1890 à l'âge de 84 ans⁷.

L'établissement s'appellera ensuite *Ecole Moyenne de l'Etat*. Il ne cessera de se développer au cours du XX^e siècle : 199 élèves en 1918, 251 en 1920. Malgré des projets dès les années 1920 (les jeunes filles ont ainsi pu suivre des cours à l'athénée à partir de 1922), ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que l'Ecole Moyenne est transformée en *Lycée pour Jeunes Filles*. En 1946, il comprend enfin

⁷ A. Chapelle, Les rues de Huy en cartes postales anciennes, 1993

quatre divisions d'humanités complètes : grecque latine, latine mathématiques, scientifique et commerciale. Afin d'assurer ses cours dans un contexte de croissance de la population scolaire, le Lycée peut aussi occuper les locaux abandonnés par l'Ecole d'Agriculture avenue Chapelle.

Vue de la façade arrière l'Ecole moyenne pour jeunes filles au début du 20^e siècle.



Etat de la façade arrière du bâtiment principal du Lycée le 19 Février 1954, 3 jours après l'incendie



Source : Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française, Liège

Etat de la façade avant du bâtiment principal du Lycée le 19 Février 1954, 3 jours après l'incendie



Source : Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française, Liège

Vue d'une dépendance du bâtiment de l'ancien Lycée épargnée par l'incendie (vue prise le 19 Février 1954)



Source : Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française, Liège

Dans la nuit du 15 au 16 Février 1954, un incendie détruit presque totalement les bâtiments principaux du *Lycée Royal*. En attendant la libération des subsides pour la construction d'un nouveau bâtiment, les cours seront abrités pendant près de 10 ans dans les locaux de 12 bâtiments, dont l'*Athénée Royal* et l'*Ecole Normale* situés dans le « *Quadrilatère des écoles* », ainsi que dans le bâtiment contigu de l'*Académie* et dans les locaux de l'avenue Chapelle.

Les premières études pour la reconstruction du lycée sont confiées à l'architecte hutois *Emile Wilhem* en 1955. Les travaux, confiés à l'entreprise *Van der Steen*, ne débutèrent toutefois qu'en 1960. C'est le 25 mai 1963 que les nouveaux bâtiments du *Lycée Royal de Huy* sont enfin inaugurés, en présence de M. Victor Larock, Ministre de l'Education nationale, M. Bohy, Ministre des Travaux publics et M. Leburton, Ministre de la Prévoyance sociale. A l'époque, le *Lycée* accueille 703 élèves, dont 216 en *section préparatoire (écoles gardiennes et primaires)* et 487 en *humanités*. Les classes gardiennes sont installées dans trois pavillons RTG provisoires (toujours en place en 2006). L'école primaire se situe au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, les classes secondaires occupant les étages. Le personnel comprend 73 personnes, le corps enseignant étant presque exclusivement féminin. Notons que l'école gère également l'internat de 50 pensionnaires aménagé place Saint-Denis. Devant la forte croissance du nombre d'élève, les nouveaux locaux ne suffisent pas et des classes supplémentaires doivent être organisées dans l'aile droite de l'ancien bâtiment conservée et restaurée, ainsi que dans plusieurs maisons expropriées le long de la rue des Augustins.

Plan indiquant l'emplacement respectif des bâtiments de l'ancien Lycée et de ses dépendances (hachuré léger) ainsi que du nouveau bâtiment de 1963 (hachuré sombre)



Source : Fonds des bâtiments scolaires de la Communauté française, Liège

Une architecture fonctionnelle non dénuée d'intérêt

Les photos placées ci-après illustrent le commentaire et permettront au lecteur de comprendre l'architecture du bâtiment et son organisation.

Le Lycée royal est l'œuvre de l'architecte Emile Wilhem, dont nous pouvons encore contempler la maison personnelle dans l'Avenue Albert 1^{er} à Huy (voir la photo). Les plans de l'école ont été dressés en concertation avec les architectes du département des travaux publics⁸.

Fréquent dans les constructions scolaires de l'époque, le style adopté pour construire le lycée de Huy peut être qualifié de *fonctionnalisme*, *modernisme* ou encore *style international*. Ce courant architectural est né dans les années 20, prôné par l'architecte *Le Corbusier*, les *Congrès Internationaux d'Architecture Moderne* (les CIAM) ou encore l'école allemande d'architecture du *Bauhaus*. En opposition aux styles précédents qui se caractérisaient par une abondance des décors dans l'architecture (éclectisme, art nouveau, art déco...), le modernisme rejette tout ornement superflu : les bâtiments sont conçus comme des machines à habiter, travailler ou étudier et seule la fonction génère la forme, d'où l'appellation de *fonctionnalisme*. Par une standardisation des procédés de fabrication et des matériaux employés, le modernisme vise par ailleurs une architecture rationnelle et économe. Quant au qualificatif de *style international*, il fait référence à la prétention universelle de la nouvelle architecture : on peut construire de la même manière partout sur terre. L'esprit de fonctionnalisme est malheureusement dénaturé après la seconde guerre mondiale, notamment lors de l'utilisation de ce style pour construire de vastes complexes de logements sociaux. Dénigré à partir du milieu des années 1960, le style international cèdera la place au post modernisme dans les années 1970 et 1980 (illustré par exemple par l'annexe de l'*Ecole normale* abritant la salle de sport et le restaurant). .

Bien que encore mal compris de nos jours, le fonctionnalisme a pourtant produit des œuvres architecturales intéressantes dans nos régions, parmi lesquelles le bâtiment de l'ancien Lycée. L'esprit moderniste s'y manifeste par la relative sobriété du décor et par l'organisation extrêmement rationnelle du bâtiment, particulièrement perceptible depuis la cours de récréation : sur trois niveaux, les classes s'alignent le long d'un interminable couloir de plusieurs dizaines de mètres qui parcourt le bâtiment de part en part. L'architecte Wilhem reprend par ailleurs de manière très explicite plusieurs « poncifs » du style international (caractéristiques que l'on retrouve par exemple dans l'architecture du Corbusier) : une structure en béton armé, un vaste volume allongé, des lignes horizontales (notamment au niveau des bandes de fenêtres éclairant les couloirs), une toiture plate, une construction sur pilotis (classes au-dessus du préau d'entrée). Le fonctionnalisme se manifeste également à travers la « transparence » de l'architecture : l'organisation interne se manifeste à l'extérieur du bâtiment et l'observateur peut facilement repérer les cages d'escaliers (éclairés par des grandes verrières), les salles de cours (travées rythmées et colorées des façades) ou les couloirs (murs de briques avec des bandes de fenêtres horizontales). Relevons la localisation judicieuse des trois cages d'escaliers, disposées aux deux extrémités du bâtiment et en son milieu afin de faciliter les circulations. Les matériaux

⁸ Les archives des plans se trouvent à présent au Fond des bâtiments scolaires de la Communauté française, à Liège.

employés, telle la brique émaillée de couleur blanche ou les châssis métalliques, sont aussi très typiques de l'époque.

Par rapport à d'autres constructions modernistes, le jeu autour de l'articulation de différents volumes est particulièrement développé, en particulier du côté de la rue Grégoire Bodart. Les unités correspondant aux différentes phases de construction y sont clairement indiquées (voir aussi le plan d'implantation du bâtiment). La phase 1 se caractérise par l'importance donnée à la cage d'escalier. La phase 2 comprend le préau de l'entrée, tandis qu'au premier étage, un volume en saillie supporté par des piliers correspond à des classes techniques. La phase 3 comprend une petite aile secondaire qui se greffe perpendiculairement à l'aile principale jusqu'à la rue Grégoire Bodart. Initialement, cette aile comprenait la conciergerie, la salle des professeurs et des bureaux administratifs. La phase 4 retrouve un schéma plus simple, similaire à la phase 1, les classes étant distribuées d'un seul côté du couloir.

En digression avec les principes initiaux du modernisme, les incurvations de l'extrémité de l'aile principale et de l'aile perpendiculaire tempèrent par ailleurs la rigueur géométrique du volume de base. Le choix de deux couleurs différentes pour les allèges⁹ des façades s'avère également original. Le bleu, couleur froide, accentue la solennité de la façade côté rue, tandis que le jaune, couleur chaude et dynamique, égaie la cour de récréation. Relevons également le soin accordé au pignon aveugle de l'aile secondaire, visible depuis la rue Grégoire Bodart. Ce pignon est en effet recouvert de dalles de pierres bleues (calcaire mosan) qui y dessinent une trame géométrique. Les cordons y sont ponctués par des petits moellons carrés grossièrement équarris, un peu dans la tradition des « pointes de diamant » de la Renaissance. Un même soin se retrouve dans les parements de briques émaillées de couleur blanche, dans les encadrements des baies en pierre calcaire ou même dans les châssis métalliques.

L'organisation des classes est très simple et fonctionnelle. Certaines sont dotées d'équipements spécifiques, comme les laboratoires scientifique ou l'actuelle classe de dessin où les pupitres de travail peuvent être disposés sur des paliers de hauteurs différentes. Le souci d'hygiène s'est ajouté à celui de fonctionnalisme dans le choix de pavés de céramique pour le recouvrement du sol des salles de classes et des couloirs.

Un intérêt insoupçonné du bâtiment réside dans l'actuel bureau de la direction, qui a conservé son mobilier et son décor d'époque : tapis, rideaux, bureau, fauteuils, chaises, armoires, portemanteaux... En y entrant, nous plongeons au cœur des « golden sixties ».

Pour en terminer avec cette description architecturale, voyons comment ce bâtiment, très représentatif de son époque, était perçu lors de son inauguration.

« Quand je vois ses proportions heureuses, sa finesse, sa claire harmonie, sa simplicité, la souplesse de ses lignes, laissez-moi le rêver... Et laissez-moi espérer que les filles de Wallonie qu'il va abriter s'y prépareront dans l'étude et dans la joie à apprendre de beaux métiers, mais d'abord le plus beau métier de tous et qui est loin

⁹ Une allège est un panneau disposé verticalement entre deux fenêtres superposées.

d'être facile, le métier de femme. » : allocution de M. de Coune, représentant du Conseil scolaire¹⁰.

« Dans les locaux clairs, vastes, modernes, splendides, les jeunes filles du Lycée royal de Huy seront mieux à même de se préparer à l'avenir qui les attend pour servir leur famille et leur pays. » discours de Melle Piersotte, préfète des études¹¹

« Les jeunes filles diplômées de l'enseignement moyen pourront entrer dans l'administration ou dans les entreprises privées, pour y occuper, avec une conscience que les hommes ne s'imposent pas toujours, des postes de confiance et même de direction. » discours du Ministre Larock¹²

Qui oserait encore prononcer de tels discours à notre époque ? En quarante ans, que de chemin parcouru... Outre son intérêt architectural intrinsèque, le bâtiment de l'ancien lycée est aussi le témoin d'une époque de démocratisation de l'enseignement secondaire, et en particulier de l'extension de l'enseignement « moyen » aux femmes dans le contexte de l'après-guerre. La forte croissance des effectifs scolaires explique d'ailleurs les importants programmes de construction qui ont dû être menés à l'époque.

¹⁰ Repris dans la Gazette de Huy du 1^{er} juin 1963

¹¹ Idem

¹² Idem

Façade vers la rue Grégoire Bodart. On distingue les trois premières phases du bâtiment. De gauche à droite : cage d'escalier de la phase 1, préau, auvent et salles de cours en porte-à-faux au 1^{er} étage pour la phase 2, aile perpendiculaire de la phase 3. L'ancienne entrée principale se trouve sous l'auvent.



La cage d'escalier de la phase 1 s'affirme nettement en façade par de grandes verrières (angle de la rue des Augustins et de la rue Grégoire Bodart). Notons l'utilisation de la pierre calcaire pour les encadrements, du métal pour les châssis et de la brique émaillée blanche pour la façade.



Détail du préau de l'entrée principale et de son auvent. Des bancs de pierre bleue sont incorporés à la façade. Les classes techniques du 1^{er} étage sont supportées par quelques piliers qui servent aussi à délimiter le préau. Le bleu est la couleur utilisée pour les allèges.



Près de l'entrée, rampe menant à l'ancien garage pour vélos.



Façade incurvée de l'aile secondaire orientée vers l'avenue Delchambre. On y retrouve le même rythme de travées et les mêmes panneaux bleus que dans les parties précédentes. L'habitation du concierge occupe deux niveaux à l'emplacement indiqué par les balcons. Notons le pignon aveugle qui termine cette aile vers la rue Grégoire Bodart, lequel pignon présente une courbure concave.



Détail du pignon aveugle. Notons le soin avec lequel est traité le parement de pierre calcaire : les dalles de pierres bleues dessinent une trame régulière, dont les cordons horizontaux sont ponctués par des pierres carrées grossièrement équarries.



Façade de l'aile principale orientée vers la rue Grégoire Bodart et comprise entre l'aile secondaire et l'avenue Delchambre. L'organisation interne s'illustre à nouveau dans la façade. Comme cette partie ne donne pas sur des classes, elle présente un aspect beaucoup plus fermé : les murs de brique émaillée sont interrompus par les bandes de fenêtre horizontales éclairant les couloirs.



Façade du bâtiment côté cour. L'organisation est beaucoup plus simple et la disposition tout en longueur du bâtiment est ici plus nettement perceptible, avec la répétition de dizaines de travées identiques. Notons néanmoins la présence d'une saillie au niveau du premier étage, au niveau de la cage d'escalier principale. La façade est en outre animée par un mouvement d'incurvation du côté de l'avenue Delchambre. Notons enfin le choix original de la couleur jaune pour les panneaux des allèges, d'un esprit très « sixties ».



Détail du pignon terminant le bâtiment du côté de la rue des Augustins. Notons à nouveau l'emploi de la brique émaillée et le soin apporté aux encadrements en pierre calcaire.



Préau vu à travers les portes de l'ancienne entrée principale.



Couloir intérieur dans la partie incurvée du bâtiment (phase 4 sur le plan). Notons les pavés typiques de l'époque.



Cage d'escalier à l'extrémité des couloirs de la phase 1. Notons la légèreté des lignes : ces escaliers semblent « flotter » dans l'espace.



Laboratoire de biologie (1^{er} étage). L'organisation intérieure des classes est fonctionnelle à l'extrême, dépourvue de tout ornement. Quelques locaux comme les laboratoires sont dotés d'un équipement plus spécifique.



Classe de dessin. Les tables à dessin sont disposées sur des paliers disposés en estrade.



Vue de l'actuel bureau de la direction. Décor et mobilier datent toujours des années 1960-1970 : tapis, rideaux, meubles, chaises, fauteuils, cendrier, portemanteaux, tableaux...



Vue de la maison personnelle de l'architecte Wilhem, avenue Albert 1^{er} à Huy.



Photo J. Brück

Quand un bâtiment illustre une histoire scolaire toujours en marche...

Le projet des années 1960 impliquait la construction d'une seconde tranche, qui devait notamment comporter une salle de gymnastique et remplacer les pavillons provisoires. Ce projet ne sera pas réalisé et le *Lycée* doit continuer à dispenser certains cours dans d'autres bâtiments, tels les cours ménagers qui prennent place dans des locaux dotés de cuisines au sein du *Quadrilatère*.

En 1980, le *Lycée de Jeunes Filles* fusionne avec l'*Athénée Royal pour Garçons* et perd son appellation. La mixité est introduite pour les élèves. Dans un souci de rationalité, un échange de locaux est réalisé avec anciens locaux de l'*Ecole normale*, localisés au sein du *Quadrilatère des écoles* depuis le 19^e siècle. L'*Athénée* fusionné dispose ainsi de locaux supplémentaires, avant son propre déménagement dans les nouveaux locaux du quai d'Arona en 1986.

Quant aux anciens locaux du *Lycée*, ils accueillent en 1980 l'*Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique de l'Etat*, appellation officielle de l'*Ecole normale* depuis 1970 (mais l'ancienne dénomination continue à être employée par tradition).

La fondation de l'Ecole normale remonte à 1861, époque il apparaissait plus que nécessaire d'offrir un enseignement spécifique pour former les futurs instituteurs : « on donne le nom d'établissements normaux (ou normaux) à ceux qui peuvent servir de modèles pour en former d'autres. C'est bien dans ce sens là qu'il faut prendre l'expression : école normale¹³ ». Le Bourgmestre Charles Delloye-Matthieu s'était à l'époque personnellement investi dans la création d'une *Section normale* greffée à l'*Ecole moyenne des Garçons* (dans le *Quadrilatère*).

Au départ, l'*Ecole normale* proposait des cours spécifiques sur un cycle de trois ans correspondant aux « études moyennes supérieures » (secondaire supérieur actuel). Face au développement concurrent de l'enseignement secondaire général et technique dans l'après-guerre, une réforme du Ministre Collard de 1957 a aligné les études normales sur celles « des humanités » afin de ranimer leur recrutement et de lutter contre la pénurie de pédagogues résultant de l'accroissement démographique généré par le « baby-boom ». Un deuxième cycle d'une année supplémentaire de psychopédagogie est introduit en 1968, qui sera porté à deux ans en 1971. En 1976, les trois années d'enseignement moyen supérieur sont supprimées et seul subsiste le second cycle en deux ans. Finalement, en 1984 la durée des études d'instituteurs est portée à un cycle de 3 ans après les humanités (enseignement supérieur non universitaire de type court). Notons que la mixité avait été introduite dès l'année scolaire 1967-1968.

L'*Ecole normale* était dotée au sein du *Quadrilatère* d'une *Ecole primaire d'application* où les élèves pouvaient s'exercer à leur futur métier d'instituteurs. Vers 1980, cette *Ecole d'Application* fusionne avec la *Section Primaire préparatoire du Lycée*, qui est maintenue au rez-de-chaussée des locaux de l'*Institut d'enseignement supérieur pédagogique*.

En 1985-1986 sont construits un restaurant et un nouveau gymnase pour l'école. Les plans en ont été dressés par un directeur du Fonds des bâtiments scolaires, M.Kinnaer. Erigés le long de la rue des Augustins vers laquelle ils présentent une façade aveugle, ces nouveaux bâtiments adoptent un style postmoderne très éloigné

¹³ Dictionnaire Beschereen de 1880, cité dans « Ecole Normale de l'Etat à Huy – 125^e anniversaire, 1861-1986

du style fonctionnaliste du bâtiment de 1963, avec l'emploi de matériaux « traditionnels » (briques, pierre calcaire, ardoise) et le retour vers des formes de l'architecture classique (arcs en plein cintre, galerie sur arcades...).

« Le 1^{er} septembre 1986, les sections normales primaires de l'Ecole Normale de Huy et de Verviers fusionnent. La section graduat en chimie clinique attachée à l'universitaire de Huy est rattachée à ces deux sections. Le nouvel institut ainsi formé prend le nom d'*Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique et Paramédical de l'Etat Verviers-Huy*. » Son siège administratif se trouve à Verviers, mais les locaux de la rue Grégoire-Bodart continuent à abriter l'*Ecole Normale*.

Une nouvelle fusion a lieu en 1996 et l'ensemble se retrouve intégré au sein de la *Haute Ecole Charlemagne*, une des 6 *Hautes Ecoles de la Communauté française* de Belgique¹⁴. La *Haute Ecole Charlemagne*, dont le siège social se trouve à présent à l'institut « Les Rivageois » de Liège, rassemble 2 800 étudiants et 300 professeurs. Elle comprend cinq catégories d'enseignement (agronomique, économique, paramédicale, pédagogique et technique) et est répartie sur sept implantations dans quatre villes (Liège, Verviers, Huy et Gembloux). Ses deux implantations hutoises sont l'*Institut Supérieur Industriel (ISI) Agronomique*, rue Saint Victor, et l'*Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique et Economique*, situé dans les deux étages des locaux de la rue Grégoire Bodart. Les 200 étudiants de cette dernière implantation sont répartis en deux sections : l'*Ecole normale* (instituteurs primaires) et l'*Ecole de Secrétariat de Direction*.

Notons que la Haute Ecole Charlemagne est elle-même regroupée avec d'autres institutions d'enseignements au sein du Pôle mosan. Elle a par ailleurs établi des partenariats avec d'autres Hautes Ecoles de l'Eurégio Meuse-Rhin au sein du programme Hora Est.

Le rez-de-chaussée abrite toujours une école maternelle et primaire, dépendant de l'*Athénée royal de Huy* (l'école est dotée d'un instituteur en chef, mais le chef de l'établissement est le Préfet de l'Athénée). En 2005-2006, il y avait 41 élèves en maternelle et 95 en primaire, répartis dans 8 à 10 classe).

L'ensemble des bâtiments est à présent géré par le Fond des bâtiments scolaires de la Communauté française.

¹⁴ Tous réseaux confondus, il y a 30 Hautes Ecoles en Wallonie et à Bruxelles

Pavillon utilisé depuis au moins 1963 par l'école gardienne et primaire. Ce type de pavillon modulaire de construction rapide a été conçu par le Ministère des travaux publics au début des années 1960 pour répondre aux impositions du pacte scolaire et à la nécessité de construire rapidement de nouvelles écoles. L'appellation de « pavillon RTG » provient des initiales des architectes concepteurs, messieurs Reubaets, Thibaut et Gilles. Ces pavillons sont encore fréquents dans tout le pays, malgré leur caractère théoriquement provisoire. A Huy, nous pouvons par exemple en observer rue des Vergers et dans l'enceinte de l'Ecole d'Agriculture.



Gymnase et réfectoire construits au milieu des années 1980. Le style post-moderne se caractérise notamment par le retour à une brique rouge « traditionnelle », par des toits pentus couverts d'ardoises et par les arcs en plein ceintre de la galerie.



Bibliographie

Chapelle A., 1993, *Les rues de Huy en cartes postales anciennes – Sur les traces de René Dubois et de Jean Gougnard*, Huy, p.224

Housiaux-Dubois Alice, 1985, *Le lycée royal de jeunes filles à Huy – Notice historique (1638-1980)*, Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts Tome XXXIX 110^e année, pp.151-163

La gazette de Huy du 25 Mai, article « *L'inauguration du lycée* »

La gazette de Huy du 1^{er} juin 1963, article « *La cérémonie d'inauguration des bâtiments du nouveau lycée* »

Collectif, 1984, *Huy - Trésors d'art religieux*, Crédit communal

Ecole Normale de l'Etat à Huy, brochure du 125^e Anniversaire 1861-1986

Remerciements à

Mme Brück
Mme Georgin
Mme Libert
Mme Snyers
M. Vieilvoye et ses collègues

Coordonnées de l'auteur

Laurent Brück
Degrés des Tisserands n°41
4000 Liège
0496 96 34 66
Laurent.Bruck@hotmail.com

Mémo-Huy ASBL
Rue Vigneux n°11
4540 Amay
085 21 78 93
www.memo-huy.be